

Dotations horaires du lycée Rabelais à Ifs : précision

Après la parution, dans notre édition d'hier, de l'article concernant les dotations horaires du lycée hôtelier Rabelais, à Ifs (Calvados), le rectorat précise qu'à la suite des échanges menés avec le collectif, « **il a été souligné l'importance de réfléchir à l'attractivité de l'établissement afin de consolider les effectifs à terme** ». Sans pour autant que cela soit une condition *sine qua non* au maintien des dotations horaires.